

Tíngá

Revue Langues, Littératures, Arts et
Culture (2LAC)

ISSN : 3078-3992

Vol. 002, N° 01, juin 2025

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH)

Université de Kara (Togo)

Email du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

Email de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : <http://revue-tinga.com>

Contacts : +228 92181969 / 90007145 / 90122337

Tíngá

ISSN : 3078-3992



***Revue Langues, Littératures, Arts
et Culture (2LAC)***

VOLUME 002, N° 01, JUIN 2025

Revue semestrielle multilingue

Laboratoire Langues, Littératures et Développement (La.L.D)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH)

E-mail du laboratoire : laldunivkara@gmail.com

E-mail de la revue : tiingalald@gmail.com

Site web de la revue : <http://revue-tinga.com>

Contacts : (+228) 92181969 / 90007145 / 90122337

Université de Kara, TOGO

Editorial de la revue

La revue Tíŋá est une initiative du Laboratoire Langues, Littératures et Développement (LaLD), une structure de recherche affiliée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'université de Kara (Togo) et dont les principaux axes sont, entre autres, les langues au service du développement, les littératures, civilisations et environnement, la linguistique et les disciplines connexes.

Tíŋá ("étoile" en langue kabiyè), est le symbole de la lumière, celle de la connaissance.

Le but de la revue Tíŋá est de recevoir, faire évaluer par les pairs et publier des articles scientifiques d'une originalité avérée, en versions imprimée et numérique.

Les disciplines couvertes par les publications de la revue Tíŋá sont, entre autres :

- ✓ les langues ;
- ✓ la littérature ;
- ✓ la linguistique et les disciplines connexes ;
- ✓ les arts et communication ;
- ✓ la culture.

Les parutions sont semestrielles, soit deux numéros par an, notamment en juin et en décembre de chaque année. Des numéros spéciaux sont possibles si nécessaire.

Avant d'être publié, tout article est préalablement soumis au logiciel anti-plagiat. A cet effet, aucun article ne peut être publié si son taux de plagiat est supérieur à 20%.

Les publications de la revue Tíŋá sont conformes aux dispositions du CAMES en la matière, notamment les normes éditoriales adoptées à Bamako en 2016.

Kara, le 13 septembre 2024
Professeur Laré KANTCHOA,
Directeur scientifique de la revue Tíŋá
Contacts : (+228) 90007145
e-mail : lkantchoa@yahoo.fr

Administration de la revue

Comité de rédaction

Directeur scientifique : Pr Laré KANTCHOA

(+228) 90007145

Directeur de publication : Dr Komi KPATCHA (Maître de Conférences)

(+228) 90271980

Rédacteur en chef : Dr Mimboabe BAKPA (Maître de Conférences)

(+228) 90994849

Secrétariat

Dr Essobozouwè AWIZOBA ((+228) 92181969)

Dr Assolissim HALOUBIYOU

Dr Yao TCHENDO

Dr Yoma TAKOUGNADI

Dr Djahéma GAWA ((+228) 90122337) / 99438983

M. Essoron AGNALA (secrétaire principal de la FLESH)

Comité de gestion

Pr Padabô KADOUZA, Doyen de la FLESH, université de Kara

Dr Balaïbaou KASSAN (Maître de Conférences), Directrice du Laboratoire

Dr Kemealo ADOKI (Maître-Assistante), Rapporteur du Laboratoire

Dr Tchilabalo ADI (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Dr Mawaya TAKAO (Maître de Conférences), membre du laboratoire

Dr Bawa KAMMANPOAL (Maître de Conférences), membre du Laboratoire

Mme Maguema BILAO, comptable de la FLESH

Comité scientifique et de lecture

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlipe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;
Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;
Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;
Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;
Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Musanji N'GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3 ;
Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;
Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Fasso ;
Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Yentougla MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Gnabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Normes rédactionnelles de la revue Tíngá

La revue Tíngá reçoit pour publication des contributions originales envoyées en version Word à l'adresse : tiingalald@gmail.com

Informations sur le ou (les) contributeur(s) (à la première page (en haut et centré)) :

NOM et prénom(s) de l'auteur ou des auteurs (le nom est en lettres capitales)

Institution d'appartenance (Université, Grande, Ecole, Institut, etc.)

Contact téléphonique :

E-mail :

Présentation des contributions

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,15 pour le reste du texte.

Les soulignement et mise en gras de quelque caractère que ce soit, dans le texte, ne sont pas acceptés.

Structure de l'article

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, ~~mots~~ mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du sujet, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), développement articulé, conclusion, bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : titre, prénom et nom de l'auteur, institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, mots clés, Abstract, Key words, introduction, méthodologie, résultats et discussion, conclusion, bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

(Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

N.B. : Lorsqu'une citation provient d'une source Internet dont l'auteur est connu, le principe de présentation des sources dans le texte s'applique, à la différence qu'il n'y a pas d'indication de page. Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, cette source se place en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone

Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Tableaux, schémas et illustrations

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroté en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

Références bibliographiques

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

GLEM-POIDI Honorine Massanvi et KANTCHOA Laré, 2012, *Les langues du Togo : état de la recherche et perspectives*, Paris : l'Harmattan.

AWIZOBA Essobozouwè, 2019, « Fonctionnement du nom d'emprunt dans le système classificatoire du kabiyè, *Longbou : revue des langues, lettres et sciences de l'Homme et de la société*, n° 008, pp. 97-110.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

Sources internet avec auteur(s)

Pour les sources internet ou électroniques, les mêmes dispositions relatives à une source bibliographique s'appliquent, à la différence qu'il faut y ajouter le site web, le jour, le mois, et l'année de consultation entre parenthèses, à la fin.

Exemple :

TCHAGBALÉ Zakari et KRA Kouakou Appoh Enoc, 2015, « Le koulango, une langue gur à deux genres », Corela (en ligne), consulté le 10 juin 2023.

URL : <http://journals.openedition.org/corela/4141>

DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.4141>

Sources internet sans auteur

Une source internet sans auteur se présente comme suit :

« Titre du document » entre guillemets, année de parution, site web, date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

« Was ist Kultur? Einführung und Denkanstöße », 2018,
file:///C:/Users/hp/Documents/DOSSIER%20ARTICLES/DOSSIER%208_Interkulturalität_Grenzen/Was_ist_Kultur (23.01.2018).

Remarques :

En cas d'une publication réalisée par deux auteurs, leurs noms sont séparés par la conjonction de coordination « et ». Lorsqu'il y a plus de trois (3) auteurs, il est souhaitable de ne mentionner que le nom du premier auteur apparaissant sur le document suivi de la mention « *et al.* ».

Seules les références des documents cités dans le texte apparaissent, par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur (s'il y en a plusieurs) dans la bibliographie, à la fin de la contribution.

SOMMAIRE

LINGUISTIQUE & ANALYSE DU DISCOURS	1
Renouvellement conceptuel de l’ethos dans <i>Combats</i> de Bernadette Dao	2
KINDO Ousséni	2
&	
SAWADOGO Abdoulatif	2
Règles de formation du numéral en koulango	17
MAHAMADOU Ouattara	17
COMMUNICATION	28
Cinéma burkinabè et culture de la paix : les crises sociopolitiques en question	29
SAM Yacinthe	29
Emprunts dans les émissions audiovisuelles en langues nationales et développement local en Côte d’Ivoire : analyses et perspectives	43
YAO Kouamé Gilles	43
LITTERATURE	56
Écriture réaliste dans <i>Lamordè</i> de Baba Hama	57
KOUMA Bernadin	57
Héroïsme dostoïevskien dans <i>Crime et châtiment</i> : entre morale du crime et utilité publique.....	69
KOUASSI Raphaël Yao	69

LINGUISTIQUE & ANALYSE DU DISCOURS

Règles de formation du numéral en koulango

MAHAMADOU Ouattara

Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo

mahamadouaouattara927@yahoo.fr

Résumé

Le numéral en koulango comporte trois catégories dont les nombres de comptage pour la monnaie, les nombres cardinaux pour les opérations mathématiques et les ordinaux pour le classement. Ces différentes catégories présentent des particularités morphologiques pertinentes pour leur différenciation. L'objectif de cet article, est de présenter les règles de formation du numéral en koulango. Dans le cadre de cette recherche, nous avons identifié et fait une analyse morphologique des lexies relevant de la numération de cette langue. La théorie fonctionnaliste telle qu'énoncée par A. Martinet nous a permis de mener cette étude. Cette théorie définit un canevas qui décrit de façon satisfaisante l'organisation interne des monèmes ; ce qui correspond au fonctionnement morphologique du numéral de la langue koulango. Il s'ensuit ainsi que par rapport aux autres langues Gur, le koulango a des spécificités dans la formation du nombre que l'on peut déceler à travers cette étude.

Mots clés : Règles de formation numérale ; koulango ; morphologie ; système comptable.

Abstract

Numerals in koulango are divided into three categories: counting numbers for money, cardinal numbers for mathematical operations and ordinals for classification. These different categories have morphological features that are relevant to their differentiation. The aim of this article is to present the rules of numeral formation in koulango. Within the framework of this research, we have identified carried out a morphological analysis of lexies relating to numeration in this language. The functionalist theory set out by A. Martinet was used to conduct this study. This theory defines a framework that satisfactorily describes the internal organization of monemes, which corresponds to the numeral in the koulango language. It thus follows that, compared with other Gur languages, koulango has specificities in the formation of number that can be detected through this study.

Key words: numeral formation rules; koulango; morphology; accounting system.

Introduction

Selon le dictionnaire Le Grand Robert (2022), la numération sert à désigner le mode de représentation des nombres. Elle concerne aussi les mots, les gestes et les signes qui ont permis aux divers peuples d'énoncer, de mimer et d'écrire ces nombres. Selon P. Bruter (2000), « Les nombres sont une libre création de l'esprit humain. Ils servent à saisir plus aisément et avec plus de précision la diversité des choses ». A cela, J. Dubois (2001), ajoute que les numéraux peuvent être appelés noms de nombres. De ces définitions, nous retiendrons que la numération est un ensemble de règles d'utilisation des mots ou des gestes permettant d'écrire, d'énoncer des nombres.

Notre étude met en exergue le système de numération du koulango. Notre analyse part de l'hypothèse selon laquelle le koulango a des spécificités dans la formation du nombre. Cela soulève un certain nombre de questionnement. Comment les nombres se forment-ils en koulango ? En quoi ce système est-il différent de celui des autres langues ? Pour répondre à ces questions, notre travail s'articulera autour de quatre sections. La première section porte sur l'approche théorique et méthodologique. Les trois dernières sections traitent respectivement du numéral cardinal, du numéral ordinal et du système monétaire.

1. Cadre théorique et méthodologique

Cette section s'organise autour de deux points essentiels que sont la présentation du cadre théorique et la description de la démarche méthodologique qui a permis d'aboutir aux résultats obtenus.

1.1. Cadre théorique

La langue qui constitue l'objet de la présente étude est le koulango. Selon M. Delafosse cité par E. Kra (2006), les Koulango, locuteurs de la langue ainsi étudiées, seraient d'origine Mampoursi au nord du Togo. Pour sa part, Tauxier (1920) fait remonter l'origine des Koulango à la région de Bobo Dioulasso (Burkina Faso). C'est cette dernière hypothèse que confirment des études récentes notamment celle de E. Kra (2006). Les Voltaïques de l'actuel Burkina Faso seraient donc les ancêtres du peuple koulango.

Au plan généalogique, le koulango est une langue du phylum Niger-Congo, de la sous-famille gur. Il est parlé par environ 299629 locuteurs, dont 274129 (Institut National des Statistiques : 1998) en Côte d'Ivoire et 25500 selon B. Grimes (2007) au Ghana. Au Ghana, ce peuple est situé au centre-ouest précisément dans la région de Wantchi. Tandis qu'en Côte d'Ivoire, les Koulango se trouvent au nord-est plus précisément dans la région du Bounkani et du Gontougo. Cette langue est géographiquement voisine de l'abron et du lobihiri. La plupart des différentes recherches menées jusqu'à ce jour sur

cette langue ne s'intéressaient qu'à la description phonologique et grammaticale. M. Ouattara (2018) a fait une étude morphologique du verbe en koulango.

La recherche sur le numéral qui fait l'objet du présent article s'inscrit dans le cadre de la description morphologique et lexical du koulango tout en se focalisant sur la catégorie particulière des nombres. Pour mener à bien cette étude, nous nous sommes référés à l'approche fonctionnaliste de A. Martinet (2001).

En effet, Martinet distingue, dans une analyse morphologique, les « monèmes » des mots. Il définit le mot comme « une unité linguistique qui peut être segmentée en plus petites unités appelées monèmes et qui possèdent un sens » alors que le monème représente « la plus petite unité linguistique dotée à la fois d'une forme (signifiant) et d'un sens (signifié) ». En restant dans le cadre de cette conception de Martinet, nous avons considéré le numéral en koulango comme étant une unité morphologiquement analysable en monème et en mot.

1.2. Cadre méthodologique

Les données qui ont fait l'objet de la présente recherche sont constituées de lexies désignant les nombres cardinaux, ordinaux et monétaires en koulango. La collecte desdites données a eu lieu dans la ville de Bondoukou, une des localités où les locuteurs de la langue étudiée dans cet article sont majoritaires. La population enquêtée est composée des personnes dont l'âge est compris entre quarante et soixante-dix ans et jouissant d'une bonne maîtrise de la langue et de la culture koulango, mais aussi maîtrisant la langue française. Les critères ayant prévalu au choix de ces informateurs sont, entre autres, la naissance et la vie en milieu koulango, leur réputation de gardiens du savoir traditionnel, entre autres.

Pour le recueil de données, un questionnaire a été élaboré en français pour servir de guide. Ce questionnaire comporte essentiellement les noms de chiffres, de nombres dans toutes leurs composantes et les données monétaires. Une fois sur le terrain, deux techniques nous ont permis de collecter les informations notamment l'enregistrement et la transcription directe. Alors que le dictaphone dont nous nous étions muni était mis en marche afin d'enregistrer les informations données, nous les transcrivions aussi au fur et à mesure de leur production. À la fin de la collecte, les enregistrements ont servi à vérifier posément les données transcrites pour nous assurer de leur exactitude.

En ce qui concerne l'analyse, elle a consisté à identifier les unités constitutives des monèmes et à analyser les règles de combinaison propres aux numéraux du koulango.

2. Les numéraux cardinaux

Ce sont les nombres cardinaux que l'on utilise fréquemment pour compter les êtres et les choses (Y. Sylla, 1982). Ils occupent une place prépondérante dans le système

numéral. Les numéraux cardinaux koulango sont basés sur les numérations décimales, centésimales et millésimales, c'est-à-dire respectivement à base 10, 100 et 1000. Sur le plan morphologique, la numération koulango va de 0 à 999999 et permet de distinguer des numéraux cardinaux simples et des numéraux cardinaux complexes.

2.1. Les numéraux cardinaux simples

Selon le dictionnaire Le Robert, le numéral cardinal indique un nombre précis. On dit que les numéraux cardinaux sont simples, lorsqu'ils sont formés d'une seule lexie.

0- cícè	« zéro »
1- táà	« un »
2- bílää	« deux »
3- sáábì	« trois »
4- nâ	« quatre »
5- tò	« cinq »
6- tórótáà	« six »
7- tórófinù	« sept »
8- tórófísáà	« huit »
9- tórófiná	« neuf »
10- núnù	« dix »
20- íplò	« vingt »
100- cími	« cent »
1000- wúlò	« mille »

Le koulango présente quatorze lexèmes dans son système numéral. Ces lexèmes sont caractérisés par leur aptitude à apparaître isolément. Ils constituent également des numéraux de base pour la formation ou la composition d'autres numéraux, par coordination (opération explicite, c'est-à-dire avec connecteur) ou par juxtaposition (opération implicite).

Le mode de formation de certains numéraux cardinaux (6, 7, 8, 9, 10) semble complexe. On note une apparition de rɔ/ro et fi/fi. rɔ/ro a la valeur de 'et'. Dans tó rɔ táà, à l'origine, c'est tó lè táà. Ici, s'opère un changement morphophonologique. Cela s'explique par une alternance liquide de l en r. Aussi, dans la langue koulango, l et r sont des variantes Kra (2006). Le è en ó peut s'expliquer par une assimilation¹. fi/fi, littéralement, signifie 'ajouter'. Concernant ces numéraux, on a :

- tó rɔ táà « six »
/ cinq et un /
- tó rɔ fí nù « sept »

¹ Un son devient plus semblable à un autre pour que ce soit plus fluide, plus facile à prononcer.

/ cinq et ajouter nù²(deux) /

- tó ró fĩ sǎǎ « huit »
/ cinq et ajouter trois /

- tó ró fĩ nǎ « neuf »
/ cinq et ajouter quatre /

núnù «dix» est une reduplication empruntée à l’abron du numéral nù qui signifie cinq selon E. Kra (2006).

2.2. Les numéraux cardinaux complexes

Les numéraux cardinaux complexes sont formés de deux ou plusieurs lexies. Ils peuvent être juxtaposés ou coordonnés.

Lorsque les numéraux cardinaux complexes sont formés par juxtaposition, il en résulte que les nombres 20, 100 et 1000 en constituent des facteurs multiplicandes juxtaposés aux facteurs multiplicateurs. Les exemples ci-après illustrent ce procédé de formation.

íplò sǎǎ « soixante »
/ vingt trois /
címì sǎǎ « trois cents »
/ cent trois /
wúlò sǎǎ « trois mille »
/ mille trois /

íplò sǎǎ « soixante » est le produit implicite de íplò « vingt » (multiplicande) et sǎǎ « trois » (multiplicateur), sauf que la multiplication n’est pas morphologiquement exprimée. Il est de même pour címì sǎǎ « trois cents » et wúlò sǎǎ « trois mille ».

Quant aux numéraux cardinaux coordonnés, ils vont de 11 à 19 et leurs chiffres sont reliés par le coordinateur ‘lèsì ‘’qui signifie « et » :

núnù lèsì táà « onze »
/ dix et un /

núnù lèsì tò « quinze »
/ dix et cinq /

núnù lèsì bíláà « douze »
/ dix et deux /

lèsì est aussi utilisé de 21 à 39 comme coordinateur.

íplò lèsì táà « vingt et un »

² C’est un emprunt à l’abron.

/ vingt et un /

íplò lésì núnù lè tórófiná « trente-neuf »

/ vingt et dix avec neuf /

A partir de 31, apparaît lè³ reliant les dizaines, les centaines, les milliers aux unités :

íplò lésì núnù lè tórófiná « trente-neuf »

/ vingt et dix avec neuf /

címì lè táà « cent un »

/ cent avec un /

A partir de 41 lésì est totalement abandonné au profit de lè. Seul lè est utilisé pour coordonner les dizaines, les centaines, les milliers aux unités.

címì lè táà « cent un »

/ cent et un /

wúlò lè táà « mille un »

/ mille et un /

íplò sáà lè táà « soixante et un »

/ cent et un /

Dans cette étude des cardinaux complexes, on peut remarquer l'existence de deux coordinateurs lè et lésì⁴ mais dont le référent semble le même. lè est utilisé de manière générale dans la langue et signifie « et, avec » tandis que lésì « et » est exclusivement utilisé au niveau du numéral. Ces deux termes jouent le même rôle, celui de coordonnateur.

A travers notre corpus, on remarque que les cardinaux complexes sont formés grâce aux cinq procédés ci-après :

- Addition : les composantes du nombre sont reliées par un coordinateur, et la valeur mathématique du nombre considéré s'obtient par l'addition de la valeur mathématique des composantes.

wúlò lè táà = mille + un « 1001 »

/ mille et un /

íplò lésì táà = vingt + un « 21 »

/ vingt et un /

- multiplication : lorsque les numéraux sont formés par juxtaposition, leur valeur mathématique s'obtient par une multiplication des composantes juxtaposées.

³ lè est utilisé de manière générale dans la langue. Il signifie 'et', 'avec' selon le contexte.

⁴ lésì est utilisé exclusivement que dans les nombres.

címì sáà = cents x trois « 300 »
/ cent trois /

wúlò sáà = mille x trois « 3000 »
/ mille trois /

- multiplication et addition : à la valeur du nombre formé par juxtaposition est ajoutée la valeur du numéral simple.

íplò sáà lè núnù = (vingt x trois) + dix « 70 »
/vingt-trois et dix/

íplò nà lè núnù = (vingt x quatre) + dix « 90 »
/vingt-quatre et dix/

- multiplication combinée l'addition : le nombre peut être scindé en plusieurs parties et les différents produits sont ajoutés aux unités pour l'obtention de la valeur mathématique.

íplò sáà lè núnù lésì táà = (vingt x trois) + (dix + un) « 71 »
/vingt-trois et dix et un/

íplò nà lè núnù lésì táà = (vingt x quatre) + (dix + un) « 91 »
/vingt-quatre et dix et un/

- multiplications combinées / addition de produits : le nombre considéré est obtenu par addition de produits successifs.

wúlò wúlò lè íplò nà = (mille x mille) + (vingt x quatre) « 1000080 »
/mille mille et vingt-quatre/

wúlò bílää lè íplò nà = (mille x deux) + (vingt x quatre) « 2080 »
/mille mille et vingt-quatre/

Il est à remarquer que dans les cardinaux, seuls les chiffres 50 et 40 font exception. Il est dit címtálà pour le nombre 50. Lorsque nous observons la configuration de ce numéral, on remarque qu'il est composé de címì qui veut dire cent (100) et tálà moitié. Quant au nombre 40, il est prononcé íplópù.

3. Les numéraux ordinaux et le système comptable

Cette partie se fait en deux points à savoir les numéraux ordinaux et le système comptable.

3.1. Les numéraux ordinaux

Les numéraux ordinaux indiquent le rang, le classement, l'ordre. Pour construire l'ordinal, le koulango utilise les numéraux cardinaux comme base à laquelle se postposent un morphème locatif kóségè (ordonner).

1- táà kóségè	« premier »
2- bílää kóségè	« deuxième »
3- sáábì kóségè	« troisième »
4- nà kóségè	« quatrième »
5- tò kóségè	« cinquième »
6- tórótää kóségè	« sixième »
7- tórófinù kóségè	« septième »
8- tórófisáà kóségè	« huitième »
9- tórófiná kóségè	« neuvième »
10-wúlò kóségè	« dixième »

3.2. Le système comptable

Le système comptable est lié à la monnaie. La désignation monétaire et les opérations comptables en koulango s'inspirent largement de la tradition abron. En effet, non seulement les locuteurs des deux langues sont voisins, mais aussi, les Abbron ont une culture économique plus ancienne que leur voisins koulango. La conséquence en est que les numéraux de base servant dans la désignation des données monétaires sont empruntés à l'abron. Il s'agit essentiellement de : brábrù, pón et kótókù.

3.2.1. L'utilisation de brábrù

brábrù est un mot abron qui est utilisé pour désigner la pièce de cinq francs (5f). Le koulango l'ayant emprunté, l'utilise comme base numérale pour les valeurs monétaires de 5f, 10f, 15f et 20f. On a donc :

brábrù táà « cinq francs » 5f
/ brábrù un /

brábrù bílää « dix francs » 10f
/ brábrù deux /

brábrù sáábì « quinze francs » 15f
/ brábrù trois /

brábrù nà « vingt francs » 20f
/ brábrù quatre /

La valeur monétaire voulue est obtenu par la multiplication tacite brábrù par un nombre précis.

3.2.2. L'utilisation de pòn

pòn est mot emprunté à l'abron dont la valeur monétaire est à 25 f. Le koulango l'utilise comme une base numérale pour former des nombres représentant les valeurs monétaires se situant entre 25 f et 995 f.

pòn sǎǎbì « soixante-quinze francs » 75f
/ pòn trois/

pòn núnù « deux cents cinquante francs » 250f
/ pòn dix/

pòn íplò « cinq cents francs » 500f
/ pòn vingt/

Le procédé de formation consiste à multiplier, pour une somme donnée, pòn par le nombre approprié.

3.2.3. L'utilisation de kótókù

kótókù est également un emprunt à l'abron qui désigne 1000f. Le koulango l'utilise comme une base numérale pour désigner des montants se situant entre 1000 et ...

kótókù sǎǎbì « trois mille francs » 3000f
/ kótókù trois/

kótókù núnù « dix mille francs » 10000f
/ kótókù dix/

kótókù íplò « vingt mille francs » 20000f
/ kótókù vingt/

Le procédé de création des numéraux désignant ces sommes consiste à multiplier kotoku par le nombre approprié.

Le montant de milliard est dit kárábókórò. Ce qui signifie « comptage qu'on ne connaît pas ». L'inexistence de cette dénomination dans la langue peut se justifier par le fait qu'aux temps anciens, sur le plan économique, la population ne pouvait pas posséder une telle somme. Sur le plan social, il n'y a rien qu'on puisse compter jusqu'à ce nombre.

Cependant, suivant le mode et règles de formation du numéral, on peut affirmer que milliard peut être ''wúlò wúlò wúlò'' (mille mille mille). Dans certains cas, la somme de 500f est dite cónò. c'est le cas de 1500f, 2500f, ... 9500f. 1500f est dit par exemple « kótókù tǎǎ lè cónò ». Dans la langue générale, cónò signifie moitié. De 850f à 1000f, on dira par exemple dans la langue que c'est telle qui manque pour que cela atteigne 1000f. Pour trouver 850f, on dira que c'est 150f qui fait que cela n'atteint pas 1000f. En koulango cela donne par exemple « pòn tórótà kprì kótókù táárò ». Nous pensons

que ce modèle ressemble à celui du chiffre romain tel que le chiffre quatre (iv), neuf (ix) etc.

Conclusion

Au terme de notre étude, nous avons présenté le système numéral du koulango ainsi que son mode de formation. Il distingue trois catégories de nominaux ayant chacune sa spécificité et son appellation (les nombres de comptage pour la monnaie, les nombres cardinaux pour les calculs et les ordinaux pour le classement). Au niveau du numéral cardinal, le koulango a quatorze bases à partir desquelles tous les numéraux sont formés. Les numéraux cardinaux complexes sont formés de deux termes au moins. Ces derniers peuvent être soit juxtaposés soit coordonnés. Pour les cardinaux complexes, ils sont formés grâce à cinq procédés que sont les procédés additif, multiplicatif, multiplicatif et additif, multiplicatif additif combinés, multiplicatifs combinés. Quant aux numéraux ordinaux, ils sont formés à partir des numéraux cardinaux qui, dans cette structure, constituent des bases qui s'adjoignent le morphème locatif kóségè. Enfin, le système monétaire, quoiqu'utilisant les nombres cardinaux pour le comptage d'argent, est bien différent de l'énumération. Ce dernier système a emprunté des termes brábrù, pón et kótókù à l'abron, lesquels représentent des bases numérales monétaires du koulango.

Références bibliographiques

ANDRE Martinet, 1994, « Qu'est-ce que la linguistique fonctionnelle ? », *Alfa volume 38*, Paris.

ANDRE Martinet, 2001, *Eléments de linguistique générale*, Paris.

DUBOIS Jean 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris.

BRUTER Paul, 2000, *La construction des nombres*, Ellipses, Paris.

GRIMES Barbara, 2000, *Ethnologue*, Dallas, Texas, Société Internationale de Linguistique.

KRA Kouakou Appoh Enoc, 2005, *Parlons koulango*, Paris.

KRA Kouakou Appoh Enoc, 2005, « Classes et genres en koulango », *Studies in the language of Volta Basin 3*, Université de Cocody. Abidjan.

KRA Kouakou Appoh Enoc, 2006, *Etude phonologique et énonciative du koulango, parler de Tanda*, Thèse de doctorat unique, Université de Cocody, Abidjan.

LE GRAND Robert, 2022, *Le Grand Robert de la langue française*, Paris.

OUATTARA Mahamadou, 2018, *La morphologie du verbe des deux dialectes (Bondoukou et Bouna) du koulango*, Crelis.

SYLLA Yero 1982, *Grammaire moderne du Pulaar*, Abbeville, France.